

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D ESTILLAC

Numéro SIRET : 21470091600015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGEN MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE D ESTILLAC

ANNEE 2020

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> </tr> </table>					4	7	0	9	1	COMMUNE D ESTILLAC BP 2020	BUDGET PRIMITIF
				4	7	0	9	1			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 051
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	53
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : AGGLOMERATION D'AGEN	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 914 912,00	2 909 261,00	1 415,69	848,74

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	865,05	724,00
2	Produits des impositions directes/population	570,94	397,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	993,78	896,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	497,19	292,00
5	Encours de dette/population	771,84	720,00
6	DGF/population	10,11	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4990	0,5000
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8775	0,8920
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,5002	0,3260
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7766	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 405 754,00	2 084 354,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 354 569,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 405 754,00	3 438 923,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 301 714,00	1 515 994,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 510 164,00	919 133,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		376 751,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 811 878,00	2 811 878,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 217 632,00	6 250 801,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	661 790,00		668 830,00	668 830,00	668 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	786 080,00		835 590,00	835 590,00	835 590,00
014	Atténuations de produits	450,00		500,00	500,00	500,00
65	Autres charges de gestion courante	95 982,00		99 714,00	99 714,00	99 714,00
Total des dépenses de gestion courante		1 544 302,00	0,00	1 604 634,00	1 604 634,00	1 604 634,00
66	Charges financières	82 500,00		81 000,00	81 000,00	81 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 700,00		4 700,00	4 700,00	4 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	78 200,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		1 709 702,00	0,00	1 790 334,00	1 790 334,00	1 790 334,00
023	Virement à la section d'investissement (641 632,00		552 402,00	552 402,00	552 402,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	54 941,00		63 018,00	63 018,00	63 018,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		696 573,00	0,00	615 420,00	615 420,00	615 420,00
TOTAL		2 406 275,00	0,00	2 405 754,00	2 405 754,00	2 405 754,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 405 754,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 500,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	67 300,00		56 840,00	56 840,00	56 840,00
73	Impôts et taxes	1 706 296,00		1 812 201,00	1 812 201,00	1 812 201,00
74	Dotations, subventions et participations	91 617,00		87 631,00	87 631,00	87 631,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		63 000,00	63 000,00	63 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 928 713,00	0,00	2 031 672,00	2 031 672,00	2 031 672,00
76	Produits financiers	30,00		30,00	30,00	30,00
77	Produits exceptionnels	119 000,00		8 552,00	8 552,00	8 552,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 047 743,00	0,00	2 040 254,00	2 040 254,00	2 040 254,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	57 500,00		44 100,00	44 100,00	44 100,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		57 500,00	0,00	44 100,00	44 100,00	44 100,00
TOTAL		2 105 243,00	0,00	2 084 354,00	2 084 354,00	2 084 354,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 354 569,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 438 923,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	571 320,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	24 050,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
204	Subventions d'équipement versées	149 050,00	56 969,00	42 566,00	42 566,00	99 535,00
21	Immobilisations corporelles	3 182 406,00	1 453 195,00	952 486,00	952 486,00	2 405 681,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	9 110,00		4 800,00	4 800,00	4 800,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		3 364 616,00	1 510 164,00	1 041 852,00	1 041 852,00	2 552 016,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 500,00		34 200,00	34 200,00	34 200,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	112 450,00		142 440,00	142 440,00	142 440,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	20 590,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses financières		190 540,00	0,00	206 640,00	206 640,00	206 640,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	500,00		4 352,00	4 352,00	4 352,00
Total des dépenses réelles d'invest.		3 555 656,00	1 510 164,00	1 252 844,00	1 252 844,00	2 763 008,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	57 500,00		44 100,00	44 100,00	44 100,00
041	Opérations patrimoniales	110 000,00		4 770,00	4 770,00	4 770,00
Total des dépenses d'ordre d'invest.		167 500,00	0,00	48 870,00	48 870,00	48 870,00
TOTAL		3 723 156,00	1 510 164,00	1 301 714,00	1 301 714,00	2 811 878,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 2 811 878,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	714 079,00	419 133,00	205 262,00	205 262,00	624 395,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	600 000,00	500 000,00			500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		1 314 079,00	919 133,00	205 262,00	205 262,00	1 124 395,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	265 000,00		284 190,00	284 190,00	284 190,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		1 767 000,00	0,00	686 190,00	686 190,00	686 190,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	500,00		4 352,00	4 352,00	4 352,00
Total des recettes réelles d'invest.		3 081 579,00	919 133,00	895 804,00	895 804,00	1 814 937,00
021	Virement de la section de fonctionnement	641 632,00		552 402,00	552 402,00	552 402,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	54 941,00		63 018,00	63 018,00	63 018,00
041	Opérations patrimoniales	110 000,00		4 770,00	4 770,00	4 770,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		806 573,00	0,00	620 190,00	620 190,00	620 190,00
TOTAL		3 888 152,00	919 133,00	1 515 994,00	1 515 994,00	2 435 127,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	376 751,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 2 811 878,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	571 320,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	668 830,00		668 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	835 590,00		835 590,00
014	Atténuations de produits	500,00		500,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	99 714,00		99 714,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	81 000,00		81 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 700,00		4 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		63 018,00	63 018,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		552 402,00	552 402,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 790 334,00	615 420,00	2 405 754,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 405 754,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 200,00		34 200,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	142 440,00		142 440,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 000,00		42 000,00
204	Subventions d'équipement versées	99 535,00		99 535,00
21	Immobilisations corporelles	2 405 681,00	20 870,00	2 426 551,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	4 800,00		4 800,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	4 352,00		4 352,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		28 000,00	28 000,00
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
Dépenses d'investissement - Total		2 763 008,00	48 870,00	2 811 878,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 811 878,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 000,00		12 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	56 840,00		56 840,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		16 100,00	16 100,00
73	Impôts et taxes	1 812 201,00		1 812 201,00
74	Dotations, subventions et participations	87 631,00		87 631,00
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00		63 000,00
76	Produits financiers	30,00		30,00
77	Produits exceptionnels	8 552,00		8 552,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>		28 000,00	28 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		2 040 254,00	44 100,00	2 084 354,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**1 354 569,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 438 923,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	284 190,00		284 190,00
13	Subventions d'investissement reçues	624 395,00		624 395,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	502 000,00		502 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		4 770,00	4 770,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		57 637,00	57 637,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	4 352,00		4 352,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		5 381,00	5 381,00
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		552 402,00	552 402,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 414 937,00	620 190,00	2 035 127,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**376 751,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**400 000,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 811 878,00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	661 790,00	668 830,00	668 830,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	60 000,00	70 000,00	70 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	8 500,00	8 500,00	8 500,00
60623	Alimentations	48 000,00	40 000,00	40 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	6 500,00	6 500,00	6 500,00
61521	Terrains	35 000,00	36 000,00	36 000,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615228	Autres bâtiments	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Voiries	40 000,00	43 000,00	43 000,00
615232	Réseaux	2 500,00	1 200,00	1 200,00
61551	Matériel roulant	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	26 000,00	32 000,00	32 000,00
6161	Multirisques	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructio	48 000,00	28 000,00	28 000,00
6168	Autres	6 500,00	7 000,00	7 000,00
617	Etudes et recherches	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 600,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	80 000,00	40 000,00	40 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6241	Transports de biens	350,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	130,00	130,00	130,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	3 500,00	3 500,00
62876	Au GFP de rattachement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
62878	A d'autres organismes	30 000,00	85 000,00	85 000,00
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	8 000,00	8 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	786 080,00	835 590,00	835 590,00
6218	Autres personnel extérieur	1 800,00	1 000,00	1 000,00
6331	Versement de transport	3 500,00	3 800,00	3 800,00
6332	Cotisations versées au FNAL	550,00	550,00	550,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	11 500,00	12 500,00	12 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 400,00	1 500,00	1 500,00
6411	Personnel titulaire	460 000,00	480 000,00	480 000,00
6413	Personnel non titulaire	45 000,00	65 000,00	65 000,00
64162	Emplois d'avenir	10 350,00		
6417	Rémunérations des apprentis	2 650,00	9 200,00	9 200,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	79 800,00	90 000,00	90 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	135 000,00	133 000,00	133 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 200,00	28 410,00	28 410,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	3 500,00	3 710,00	3 710,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	3 730,00	3 820,00	3 820,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	100,00	100,00
6488	Autres charges	500,00		
014	Atténuations de produits	450,00	500,00	500,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	450,00	500,00	500,00
65	Autres charges de gestion courante	95 982,00	99 714,00	99 714,00
6531	Indemnités	60 000,00	65 500,00	65 500,00
6532	Frais de mission	1 340,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	50,00		
65548	Autres contributions	600,00	500,00	500,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	100,00	100,00	100,00
6558	Autres contributions obligatoires	350,00	400,00	400,00
657362	CCAS	5 032,00	6 704,00	6 704,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	28 000,00	25 000,00	25 000,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 544 302,00	1 604 634,00	1 604 634,00
66	Charges financières (b)	82 500,00	81 000,00	81 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	82 500,00	81 000,00	81 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	3 500,00	3 500,00	3 500,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	100,00	100,00	100,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	78 200,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 709 702,00	1 790 334,00	1 790 334,00
023	Virement à la section d'investissement	641 632,00	552 402,00	552 402,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	54 941,00	63 018,00	63 018,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	51 512,00	57 637,00	57 637,00
6812	Dot.aux amort.charges de fonctionnement à	3 429,00	5 381,00	5 381,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		696 573,00	615 420,00	615 420,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		696 573,00	615 420,00	615 420,00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	2 406 275,00	2 405 754,00	2 405 754,00
--	--------------	--------------	--------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 405 754,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	3 500,00	12 000,00	12 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	3 500,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	67 300,00	56 840,00	56 840,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 000,00		
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	600,00	500,00	500,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	50 000,00	40 000,00	40 000,00
70875	par les communes membres du GFP	500,00	840,00	840,00
70876	par le GFP de rattachement	9 700,00	10 000,00	10 000,00
70878	par d'autres redevables	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73	Impôts et taxes	1 706 296,00	1 812 201,00	1 812 201,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 082 160,00	1 171 005,00	1 171 005,00
73211	Attribution de compensation	484 730,00	484 730,00	484 730,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	27 376,00	27 376,00	27 376,00
73221	FNGIR	79 030,00	79 090,00	79 090,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7336	Droits de place	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	20 000,00	37 000,00	37 000,00
74	Dotations, subventions et participations	91 617,00	87 631,00	87 631,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 627,00	20 751,00	20 751,00
74712	Emplois d'avenir	7 500,00		
74751	GFP de rattachement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
748313	Dotation de compensation de la réforme de	41 600,00	40 402,00	40 402,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	3 225,00	3 485,00	3 485,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	17 665,00	18 258,00	18 258,00
7484	Dotation de recensement		3 735,00	3 735,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	63 000,00	63 000,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	63 000,00	63 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 928 713,00	2 031 672,00	2 031 672,00
76	Produits financiers (b)	30,00	30,00	30,00
761	Produits de participations	30,00	30,00	30,00
77	Produits exceptionnels (c)	119 000,00	8 552,00	8 552,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu		3 552,00	3 552,00
7788	Produits exceptionnels divers	119 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 047 743,00	2 040 254,00	2 040 254,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	57 500,00	44 100,00	44 100,00
722	Immobilisations corporelles	9 500,00	16 100,00	16 100,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	48 000,00	28 000,00	28 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		57 500,00	44 100,00	44 100,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 105 243,00	2 084 354,00	2 084 354,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

RESTES A REALISER N-1	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	1 354 569,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	3 438 923,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	24 050,00	42 000,00	42 000,00
2031	Frais d'études	23 000,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions et droits similaires	1 050,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	149 050,00	42 566,00	42 566,00
2041481	Biens mobiliers, matériel et études		42 000,00	42 000,00
2041512	Bâtiments et installations	45 400,00	566,00	566,00
2041582	Bâtiments et installations	44 100,00		
204172	Bâtiments et installations	25 550,00		
20422	Bâtiments et installations	34 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opér	3 182 406,00	952 486,00	952 486,00
2111	Terrains nus	26 100,00	240 000,00	240 000,00
2112	Terrains de voirie	14 300,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	-2 100,00	-2 100,00
2128	Autres agencements et aménagements de t		24 610,00	24 610,00
21311	Hôtel de ville	2 510,00		
21312	Bâtiments scolaires	2 571 190,00	18 910,00	18 910,00
21318	Autres bâtiments publics	312 756,00	133 500,00	133 500,00
2151	Réseaux de voirie	128 280,00	246 000,00	246 000,00
2152	Installations de voirie	10 000,00	15 000,00	15 000,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	38 310,00	31 310,00	31 310,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	27 400,00	7 340,00	7 340,00
2182	Matériel de transport	5 400,00	55 000,00	55 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 100,00	32 000,00	32 000,00
2184	Mobilier	9 350,00	85 610,00	85 610,00
2185	Cheptel	700,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	22 010,00	65 306,00	65 306,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	9 110,00	4 800,00	4 800,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	4 310,00		
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	4 800,00	4 800,00	4 800,00
Total des dépenses d'équipement		3 364 616,00	1 041 852,00	1 041 852,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	57 500,00	34 200,00	34 200,00
10226	Taxe d'aménagement	57 500,00	34 200,00	34 200,00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	112 450,00	142 440,00	142 440,00
1641	Emprunts en euros	110 450,00	140 440,00	140 440,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	20 590,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses financières		190 540,00	206 640,00	206 640,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°200 Terrain 59 chemin d	500,00	4 352,00	4 352,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		500,00	4 352,00	4 352,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 555 656,00	1 252 844,00	1 252 844,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
040	Opération d'ordre transfert entre section	57 500,00	44 100,00	44 100,00
	Charges transférées	57 500,00	44 100,00	44 100,00
2128	Autres agencements et aménagements de t		3 200,00	3 200,00
21312	Bâtiments scolaires	4 500,00		
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	12 900,00	12 900,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	48 000,00	28 000,00	28 000,00
041	Opérations patrimoniales	110 000,00	4 770,00	4 770,00
21312	Bâtiments scolaires	110 000,00	4 770,00	4 770,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		167 500,00	48 870,00	48 870,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	3 723 156,00	1 301 714,00	1 301 714,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	1 510 164,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 811 878,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	714 079,00	205 262,00	205 262,00
1321	Etats et établissements nationaux	467 587,00	213 262,00	213 262,00
1322	Régions	8 000,00	-8 000,00	-8 000,00
13251	GFP de rattachement	238 492,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	600 000,00		
1641	Emprunts en euros	600 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		1 314 079,00	205 262,00	205 262,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 765 000,00	684 190,00	684 190,00
10222	FCTVA	160 000,00	220 000,00	220 000,00
10226	Taxe d'aménagement	105 000,00	64 190,00	64 190,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		1 767 000,00	686 190,00	686 190,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°200 Terrain 59 chemin d	500,00	4 352,00	4 352,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		500,00	4 352,00	4 352,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 081 579,00	895 804,00	895 804,00

021	Virement de la section de fonctionnemen	641 632,00	552 402,00	552 402,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	54 941,00	63 018,00	63 018,00
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	4 323,00	4 323,00	4 323,00
28041412	Bâtiments et installations	207,00	207,00	207,00
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	414,00	414,00	414,00
28041512	Bâtiments et installations	13 401,00	16 246,00	16 246,00
28041582	Bâtiments et installations	25 953,00	27 530,00	27 530,00
2804172	Bâtiments et installations	1 704,00	3 407,00	3 407,00
2804182	Bâtiments et installations	76,00	76,00	76,00
280422	Bâtiments et installations	5 434,00	5 434,00	5 434,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	3 429,00	5 381,00	5 381,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		696 573,00	615 420,00	615 420,00
041	Opérations patrimoniales	110 000,00	4 770,00	4 770,00
2031	Frais d'études	110 000,00		
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle		4 770,00	4 770,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		806 573,00	620 190,00	620 190,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		3 888 152,00	1 515 994,00	1 515 994,00
				+
		RESTES A REALISER N-1		919 133,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		376 751,00
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 811 878,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115

LIBELLE : NOUVELLE ECOLE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 1 321 295,00			b 49 660,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
	Autres (2031)					
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		1 321 295,00			49 660,00
21312	Bâtiments scolaires		1 316 895,00			
2151	Réseaux de voirie					20 000,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c		4 400,00			29 660,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (238)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 911 133,00	d 200 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	411 133,00	200 000,00
1321	Etats et établissements nationaux	291 887,00	200 000,00
13251	GFP de rattachement	119 246,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-259 822,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116

LIBELLE : TRAVAUX ACCESSIBILITE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 20 000,00			b 45 250,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		20 000,00			45 250,00
21318	Autres bâtiments publics		20 000,00			45 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 250,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 119

LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE 2020

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 226 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			226 000,00
2151	Réseaux de voirie					226 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-226 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 736 463,00									
1641 Emprunts en euros					2 736 463,00									
11	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	150 000,00	F		2,24	2,24	EUR	T	P	N	A-1
12	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	80 000,00	F		3,23	3,23	EUR	T	P	N	A-1
13	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	68 980,00	F		3,23	3,23	EUR	T	P	N	A-1
14	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/06/2010		01/12/2010	22 993,00	F		2,24	2,24	EUR	T	P	N	A-1
15	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	16/06/2010		15/02/2011	128 000,00	F		2,89	2,89	EUR	T	P	N	A-1
5	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2001		01/08/2002	762 245,00	F		5,32	5,32	EUR	T	P	N	A-1
6	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2001		01/04/2003	762 245,00	F		5,51	5,51	EUR	T	P	N	A-1
7	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/02/2003		01/07/2003	762 000,00	F		4,92	4,92	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					2 736 463,00									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 583 043,93					115 439,83	77 338,41		
1641 Emprunts en euros				1 583 043,93					115 439,83	77 338,41		
11	N			63 504,59	5,91	F		2,24	10 466,61	1 334,99		
12	N			35 293,58	5,91	F		3,23	5 678,70	1 071,66		
13	N			30 432,09	5,91	F		3,23	4 896,44	924,04		
14	N			9 734,28	5,91	F		2,24	1 604,42	204,62		
15	N			14 521,14	1,12	F		2,89	14 521,14	263,30		
5	N			463 459,95	12,57	F		5,32	26 872,57	24 125,87		
6	N			487 509,76	13,24	F		5,51	25 750,21	26 335,79		
7	N			478 588,54	13,48	F		4,92	25 649,74	23 078,14		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				1 583 043,93					115 439,83	77 338,41		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	8					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 583 043,93					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOC					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
LA BANQUE POSTALE					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglés en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		26/03/2007
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Autres	15
Linéaire	Subventions d'équipement versées	15

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		204 640,00	204 640,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		140 440,00	140 440,00
1641	Emprunts en euros	140 440,00	140 440,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		64 200,00	64 200,00
10226	Taxe d'aménagement	34 200,00	34 200,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	30 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	204 640,00	1 510 164,00		1 714 804,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		899 610,00	III 899 610,00
Ressources propres externes de l'année (a)		284 190,00	284 190,00
10222	FCTVA	220 000,00	220 000,00
10226	Taxe d'aménagement	64 190,00	64 190,00
Ressources propres internes (b)(2)		615 420,00	615 420,00
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	4 323,00	4 323,00
2804141	Bâtiments et installations	207,00	207,00
2804148	Biens mobiliers, matériel et études	414,00	414,00
2804151	Bâtiments et installations	16 246,00	16 246,00
2804158	Bâtiments et installations	27 530,00	27 530,00
2804172	Bâtiments et installations	3 407,00	3 407,00
2804182	Bâtiments et installations	76,00	76,00
280422	Bâtiments et installations	5 434,00	5 434,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	5 381,00	5 381,00
021	Virement de la section de fonctionnement	552 402,00	552 402,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	899 610,00	919 133,00	376 751,00	400 000,00	2 595 494,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 714 804,00
Ressources propres disponibles	IV 2 595 494,00
Solde	V = IV - II (6) 880 690,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 200	Intitulé de l'op. : Terrain 59 chemin du Puits de Carrère	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	Restes à réaliser 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)	913,00		4 352,00	4 352,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	913,00			
RECETTES (b)	913,00		4 352,00	4 352,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	913,00			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					3 140 687,50	3 044 065,99
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	166 056,50	162 280,40
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	195 561,00	191 672,84
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	66 199,50	65 216,03
CILIOPEE HABITAT	2016	P	Plats de Carrère - 19 logements loca	C.D.C.	595 576,00	576 037,46
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	517 281,00	496 589,54
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	217 515,00	211 012,26
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	973 869,00	941 920,14
CILIOPEE HABITAT	2017	P	Le Bosq - 34 logements locatifs soc	C.D.C.	408 629,50	399 337,32
Totaux généraux					3 140 687,50	3 044 065,99

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										33 443,43	52 163,51
48	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		2 190,79	1 957,35
39	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		1 054,20	3 934,37
49	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		358,69	995,61
38	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		7 840,97	10 101,03
38	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		2 731,24	10 530,05
48	Annuelle	F		0,56	F		0,56	A-1		1 160,57	3 311,57
38	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		12 715,92	16 516,92
48	Annuelle	F		1,37	F		1,37	A-1		5 391,05	4 816,61
										33 443,43	52 163,51

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	85 606,94
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	221 348,71
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	306 955,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 040 254,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	15,04

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2021	2022	2023	2024	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2020	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2020 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2020. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2020	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				21 855,00
	SUBVENTION		A.C.M.G (ASSO CLIMATOLOGIQUE)	Association	305,00
	SUBVENTION Noël		AMICALE ECOLE D'ESTILLAC	Association	1 400,00
	Subvention projet pédagogique		AMICALE ECOLE D'ESTILLAC	Association	3 500,00
	Subvention exceptionnelle		AMICALE ECOLE D'ESTILLAC	Association	0,00
	SUBVENTION		ANACROUSE AMAC	Association	6 202,00
	SUBVENTION		ASS.LOC.AIDE MILIEU RUR.	Association	366,00
	SUBVENTION		ASSO AIDE A DOMICILE - LAPLUME	Association	366,00
	SUBVENTION		ASSO POUR LE DON DU SANG BENEVOLE D	Association	0,00
	Subvention exceptionnelle		ASSOCIATION REFUGE ANIMALIER DE BRAX	Association	0,00
	Subvention exceptionnelle		CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DU 48 EME R	Association	0,00
	Subvention Exceptionnelle		COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE 4	Association	0,00
	Subvention exceptionnelle		COMITE FEMININ 47	Association	1 200,00
	SUBVENTION		ENTENTE SPORTIVE BRULHOI	Association	2 581,00
	SUBVENTION		F.N.A.C.A.-LE PASSAGE	Association	250,00
	Subv exceptionnelle parcours du coeur		FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE	Société	0,00
	SUBVENTION		FOYER RURAL D'ESTILLAC	Association	0,00
	Subvention avance sur 2018		FOYER RURAL D'ESTILLAC	Association	0,00
	SUBVENTION		GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ESTILLACAISE	Association	300,00
	SUBVENTION		LES BLOUSES ROSES	Association	0,00
	Subvention exceptionnelle		PETITES SOEURS DES PAUVRES	Association	500,00
	SUBVENTION		PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
	SUBVENTION		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	200,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6748	SUBVENTION		VELO CLUB BRUILHOIS AGENAIS	Association	4 535,00
	Autres subventions exceptionnelles				0,00
	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE		DEPARTEMENT DE L'AUDE	Collectivité territ	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2020 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2020 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2020 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2020 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00			
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00			
ADMINISTRATIVE		4,00		4,00		1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00		2,00		1,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00		1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		13,00		13,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00		8,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00		3,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00			
TECHNICIEN	B	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		17,00		17,00		1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	350			CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				661,96		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	350			CDD
JARDINIER PAYSAGISTE		OTR		661,96	Apprenti	CDD
TOTAL GENERAL				661,96		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 02/11/2016 12/09/2017	CILIOPEE HABITAT CILIOPEE HABITAT	GRUPE CILIOPEE GRUPE CILIOPEE	GRUPE D'INTERET EC GRUPE D'INTERET EC	1 023 393,00 2 117 294,50
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AGGLOMERATION D'AGEN	01/01/2013	Fiscalité propre	
Autres organismes de regroupement			
S.I.T.E. SUD D'AGEN SIVU CHENIL DEPARTEMENTAL SIVU VAL DE BAISE TERRITOIRE ENERGIE 47		Sans Fisc. propre Sans Fisc. propre Sans Fisc. propre Sans Fisc. propre	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	CCAS				
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES		IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.		C3.1		
		C3.2		
		C3.3		
		C3.4		
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2019 (%)
Taxe d'habitation	3 173 000,000	0,000 %	6,860 %	0,000 %	217 668,000	0,000 %
TFPB	6 444 000,000	0,000 %	14,370 %	0,000 %	926 003,000	0,000 %
TFPNB	37 500,000	0,000 %	72,890 %	0,000 %	27 334,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	9 654 500,000	0,000 %			1 171 005,000	0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par le Maire , A ESTILLAC, le 01/07/2020 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A ESTILLAC, le 01/07/2020</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents: 19 Nombre de suffrages exprimés : 19 VOTES - Pour : 19 Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 24/06/2020</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p>
<p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____</p> <p style="text-align: center;">A ESTILLAC, le ____/____/_____</p>	